



SOLIDAIRES Finances

CDP - Local Syndical - 8 av André Malraux - 77160 PROVINS

Fait le 07/11/2017

Monsieur le Président,

Pour commencer, nous voudrions souhaiter la bienvenue à mme Cleret dans son nouveau rôle en espérant qu'avec elle, Solidaires Finances aura des échanges transparents ainsi qu'une collaboration fructueuse au sein de la délégation.

Quel est le montant du Crédit d'Action Local (CAL) 2018 ?

Lors du dernier CDAS (juin 2017), Solidaires Finances a posé la question des cantines au sein du 77 qui seraient en danger de fermeture. Le président n'a pas répondu clairement. Nous revenons aujourd'hui avec ce sujet mais en ayant une requête plus précise, une enquête de désaffection des structures de restauration peut-elle être envisagée afin de cibler les causes réelles des désaffections afin que l'administration apporte des réponses.

Solidaires Finances s'interroge sur le rapport d'audit provisoire du restaurant administratif de Fontainebleau daté d'avril 2017 et qui fait 33 pages.

Pourquoi cet audit ?

Quel est le but hormis proposer des solutions que ne peuvent être envisagées du fait du manque de temps connu du personnel pour gérer cette association (la problématique est la même pour toutes les cantines et elle est connue de tous).

Lorsque nous lisons la dernière proposition « en dernier lieu, même si aucune note ne le prévoit, envisager de passer une convention avec le restaurant administratif le plus proche, et alors fermer le restaurant en ayant pris soin de consulter les agents du site », on se demande si la volonté de l'administration n'était pas que le rapport arrive à cette conclusion ?

Pour information, le trajet « à pied » nécessite une durée de marche de 17 minutes à l'aller uniquement, donc perte de 35 min et impossibilité de se garer si on s'y rend en voiture. Cette solution est très défavorable pour les agents du site !

Les bénévoles de l'AGRI ont été très affectés par ce rapport qui ne reconnaît pas leur investissement depuis des années, de plus, sans le soutien de la délégation. En effet, la délégation n'a participé à aucune AG depuis 2007... comme évoqué dans la réponse au rapport, les personnels prennent sur leur temps libre (bénévolat), ne posent aucune absence dans agora, d'ailleurs le code d'absence n'existe pas, ils attendent une réponse à ce sujet.

L'équipe de l'AGRI attend un soutien de la délégation et des responsables du site de Fontainebleau pour promouvoir l'adhésion des personnes à l'association (informer les collègues que la cotisation correspond aux services dont les agents bénéficient et pas uniquement pour la restauration collective).

L'équipe de l'AGRI attend de l'administration qu'elle mette tous les moyens en œuvre pour le bon fonctionnement de cette association.

La restauration des agents relève des conditions de vie au travail, elle permet d'échanger entre collègues, et est un véritable enjeu de la santé publique...